

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de membres

en exercice	38
présents	32
absents ayant donné pouvoir ou procuration	4
Absents	0
Votants	36
Pour	36
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

10 juillet 2020

Date d'affichage

22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juillet à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Marie Félicia CRISTOFARI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don-Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François BENEDETTI, Julien PAOLINI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Jean Jacques FRATICELLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : Jean Noël GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à Dominique FRATICELLI, Ange PIERI à Angèle MANFREDI, Marion PAOLINI à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Josette FERRARRI à Stella MORACCHINI.

Absents : Jean Noël PROFIZI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

Délibération n°3020 Objet: Désignation des représentants de la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu au comité de programmation Leader et délégation de la Présidence du GAL

LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui permet de soutenir le développement local en milieu rural, en mobilisant le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural).

Pour rappel, la CCFC est la structure porteuse du programme LEADER qui couvre le territoire de la Corse Orientale. Ce dernier regroupe 35 communes réparties au sein des deux communautés de communes de l'Oriente et du Fium'Orbu Castellu.

Ce programme est doté d'une enveloppe financière de plus de 1,9 millions d'euros (Feader) qui permet de soutenir des projets publics et privés « contribuant au développement d'une stratégie Ecotourisme », priorité qui se décline selon 4 axes stratégiques :

1. Développer les aménagements et outils de découverte des espaces naturels
2. Favoriser la rencontre entre les visiteurs et les artisans/producteurs
3. Bâtir une offre d'écohébergement dans l'intérieur
4. Communiquer et promouvoir l'offre

Pour rappel, les projets présentés par les acteurs locaux sont soumis à un comité de programmation qui possède le pouvoir de décision en s'appuyant sur une procédure et une grille de sélection transparentes.

Ce comité de 26 membres est composé pour moitié d'acteurs publics qui représentent les 2 communautés de communes du territoire et les offices de tourisme. L'autre moitié est composée d'acteurs privés représentant le monde économique (agricole et touristique) et des citoyens.

Ainsi, la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu était représentée jusqu'à aujourd'hui par 6 élus titulaires :

Compte tenu du renouvellement du Conseil Communautaire, il s'agit, d'une part, de désigner les 6 élus titulaires qui siégeront dorénavant au Comité de Programmation (tout en essayant de respecter la parité homme/femme, un des principes essentiels de LEADER).

D'autre part, pour assurer la continuité et la fin du programme dans les meilleures conditions, il est proposé de procéder à la désignation du nouveau président du GAL et d'autoriser ce dernier à négocier et signer tout document relatif au programme LEADER.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, désigne :

Elus Titulaires	Elus Suppléants
Président comcom	<ul style="list-style-type: none">▪ Francis GIUDICI
4 élus issus de la comcom dont un d'une commune du littoral	<ul style="list-style-type: none">▪ Philippe VITTORI▪ Jean-Noel PROFIZI▪ Don-Marc ALBERTINI▪ Lisa FRANCISCI
Représentant(e) Office du tourisme	<ul style="list-style-type: none">▪ Dominique FRATICELLI

-DESIGNE Monsieur Don Marc ALBERTINI comme Président du GAL et l'autoriser à négocier et signer tout document relatif au programme LEADER.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président